

LA LETTRE D'INFORMATION 2021

Mot de la Présidente	2
I. VIE DE L'ASSOCIATION	2
A/ Assemblée générale du 25 novembre 2020 en visio conférence.....	2
B/ Renouveau du Conseil d'administration	2
C/ Relations institutionnelles	3
II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES	5
A/ Report du colloque national 2020 à Rennes	5
B/ Colloque national 2021 à Bordeaux.....	5
C/ Colloque national 2022	5
D/ Colloques et journées d'études parrainés par la SFDE	6
D/ Manifestations scientifiques 2021	6
III. LES PRIX	7
A/ Prix du meilleur mémoire	7
1. Édition 2020 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement.....	7
2. Édition 2021 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement.....	7
B. Prix de thèse SFDE 2021	8
IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT	8
A/ en 2020.....	8
B/ en 2021.....	9
V. COMMUNICATION	10
A/ Site internet	10
B/ LinkedIn.....	10
C / Twitter	10
D/ Les Tribunes SFDE	11
VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES	11
A/ SFDE Aquitaine	11
B/ SFDE Caraïbes	12
C/ SFDE Est.....	13
D/ SFDE Grand ouest	13
E/ SFDE Ile-de-France	13
F/ SFDE Midi-Pyrénées	14
G/ SFDE Rhône-Alpes	14
VII. APPEL À COTISATION 2021	14

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Mot de la Présidente

Cher(e)s adhérent(e)s,

C'est avec une certaine émotion que j'écris ces lignes qui marquent la fin de mon mandat de Présidente de la SFDE. L'année 2021 ouvre de nouveaux espoirs et sera marquée par un changement d'équipe pour notre association. Je voudrais donc chaleureusement remercier tous ceux qui m'ont accompagnée dans cette délicate mission, et donc tout le bureau ainsi que le CA et le comité de la RJE ainsi que Laurence Renard qui a fêté ses 25 ans d'activité et de dévouement pour la SFDE. Il faut également saluer le travail mené dans nos 8 sections régionales de la SFDE. J'ai eu un grand plaisir à découvrir la richesse de leurs activités.

Nous célébrons en 2021 les 50 ans du Ministère de l'environnement : « Le Ministère de l'impossible ! ». Petit clin d'œil à Robert Poujade qui a été maire de Dijon, ma ville natale, et le premier Ministre de l'environnement de plein exercice. Ce « ministère de l'impossible »

Nous avons relevé de nombreux défis : le passage au numérique de la RJE, le développement d'une recherche collaborative innovante, la mise en place de prix de thèse et de mémoire, la coopération inter-associations, l'expertise auprès d'instances nationales ...tout cela sans aucune subvention depuis 2011 !

La SFDE m'a apportée tout le soutien dont j'avais besoin et bien plus...des amitiés sincères. Dans ce contexte où le risque majeur n'est pas seulement de tomber malade, mais de sombrer dans l'isolement et le repli sur soi, mon souhait le plus cher pour cette association est qu'elle continue à jouer ce rôle fondamental de mise en relation, de soutien aux jeunes et aux moins jeunes et de leur créativité juridique pour l'environnement.

Plus environnementalement vôtre que jamais

Agnès Michelot

I. VIE DE L'ASSOCIATION

A/ Assemblée générale du 25 novembre 2020 en visio conférence

L'Assemblée générale annuelle des membres s'est exceptionnellement déroulée cette année en distanciel du fait du report du colloque national 2020, elle a réuni 31 personnes.

B/ Renouvellement du Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la SFDE comprend 7 présidents de sections régionales, 4 membres d'honneur et 10 membres élus pour un mandat de 4 ans.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

L'Assemblée générale procède à l'élection du CA, qui doit ensuite désigner le Bureau de la SFDE lors de sa première réunion début 2021.

Une procédure de vote par correspondance a été mise en place pour cette élection. Treize candidatures ont été reçues pour 10 postes à pourvoir.

82 votes ont été exprimés dont un nul.

Ont été élus :

Jean-Marie BRETON

Marie-Pierre CAMPROUX DUFFRÈNE

Christel CURNIL

Isabelle DOUSSAN

Michel DUROUSSEAU

Nathalie HERVÉ-FOURNEREAU

Simon JOLIVET

Jessica MAKOWIAK

Agnès MICHELOT

Jochen SOHNLE

Nous remercions tous les candidats et tous les votants qui, par ces gestes, témoignent de la vitalité démocratique de notre association.

C/ Relations institutionnelles

Les relations institutionnelles de la SFDE continuent à se développer de manière régulière et la SFDE est de plus en plus souvent sollicitée.

► Réseau des APN

Le Club 14 est un réseau informel des principales associations et fondations françaises dédiées à la protection de la biodiversité auquel participe la SFDE. Il regroupe 14 associations. C'est un réseau orienté vers la biodiversité qui a été mis en place il y a environ quatre ans, une réunion a lieu tous les 2-3 mois à Paris et y sont préparés notamment les entretiens avec le MTE et les autres ministères ; un point est fait sur l'activité de chaque association.

La participation de la SFDE à ce réseau permet de se positionner sur certains sujets qu'on souhaite soutenir.

- Livre blanc « Pour que vive la nature » du Club 14

Plusieurs membres de la SFDE ont contribué à la rédaction de ce livre Blanc ainsi que la présidente de la SFDE en qualité de membre de la coordination. Ce Livre rappelle la réalité de l'effondrement de la biodiversité, il décrit les différentes politiques publiques et leur relative inefficacité et avance un certain nombre de propositions concrètes susceptibles d'alimenter la prochaine stratégie nationale de la biodiversité. La « promotion » du Livre blanc « Pour que vive la nature » a généré un grand nombre d'activités cette année ainsi que plusieurs rencontres officielles auprès des ministères. Cela devrait se poursuivre en 2021.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- Le C14 a participé à plusieurs rendez-vous pour lesquels Agnès Michelot a représenté la SFDE :

30 avril : Rencontre avec le Cabinet d'Elisabeth Borne

22 mai : Table ronde virtuelle organisée par le ministère de la Transition écologique et solidaire et remise du Livre Blanc *Pour que vive la nature*

27 mai : Réunion C 14 de débriefing rencontre avec la Ministre Borne, remise livre blanc

6 juillet : Réunion C 14 présentation OFB et réunion C 14

16 juillet : Rencontre avec la nouvelle Ministre Barbara Pompili

19 novembre : Rencontre bilatérale avec Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité auprès de la Ministre de la Transition Ecologique.

18 décembre : Visioconférence avec Charlotte Gounot, Conseillère chargée de la Relance, de la Transition écologique et du suivi de l'exécution des réformes, Cabinet du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

► **AFB/OFB** : Par l'intermédiaire de Gilles Martin, la SFDE a été saisie par l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) pour mener une étude sur la mise en danger de l'environnement que Véronique Jaworski a acceptée de rédiger. L'OCLAESP a trouvé un financement auprès de l'AFB/OFB. Un atelier de restitution et d'échange a eu lieu les 26 et 27 novembre en visio conférence.

► **Congrès Mondial de l'IUCN 2020 à Marseille :**

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le gouvernement français ont convenu d'organiser le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille. L'événement, initialement prévu pour juin 2020, a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19. Les différentes composantes du Congrès auront lieu les jours suivants :

- Le Forum aura lieu du 4 au 7 septembre

- L'Exposition se tiendra du 4 au 9 septembre

- L'Assemblée des Membres de l'UICN se réunira du 8 au 10 septembre

- Les Espaces Générations Nature seront ouverts du 4 au 11 septembre

La SFDE avait présenté plusieurs motions en vue de ce Congrès dont la motion « Pour une convention universelle sur les études d'impact environnemental » mais ces motions n'ont pas été retenues par le GTM. La SFDE sera néanmoins présente pour cet événement, notamment pour promouvoir les motions proposées par le Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE), parrainées par la SFDE, et acceptées par l'UICN (Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques ; Prévenir et gérer les conflits d'intérêts susceptibles d'affecter l'indépendance des experts dans le domaine de la protection des sols, de la flore, de la faune et des insectes pollinisateurs).

► **Mission Plastique de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques**

Des auditions des membres SFDE ont été réalisées par M. Philippe Bolo, député de Maine-et-Loire, et Mme Angèle Prévile, sénatrice du Lot, rapporteurs de la mission.

23 juin 2020 sur *la lutte contre la pollution des océans par les déchets plastiques en droit international* (Sandrine Maljean-Dubois et Pascale Ricard du CERIC)

15 juillet 2020 sur *la contribution du droit à la lutte contre la pollution plastique* (Nathalie Hervé-Fournereau, Alexandra Langlais, Marion Lemoine de l'IODE avec la contribution de Michel Prieur pour le tribunal des océans).

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

► **Centre de politique européenne prise de position sur la future Stratégie de l'UE en faveur de la Biodiversité.**

Ce think tank indépendant sur les politiques européennes a sollicité l'expertise de la SFDE en juillet 2020 pour échanger sur la future stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité. Nathalie Hervé-Fournereau a été auditionnée en juillet 2020.

II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

A/ Report du colloque national 2020 à Rennes

Le colloque national 2020 de la SFDE, « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit** », organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest qui aurait dû se tenir à Rennes en octobre 2020 a été reporté les 9, 10 et 11 juin 2021. Un séminaire de travail fermé pré-colloque a été organisé les 15 et 16 octobre 2020. Des doctoriales sont prévues à cette occasion.

B/ Colloque national 2021 à Bordeaux

S'agissant de l'appel à candidatures pour l'organisation du colloque annuel 2021, le CA a retenu la proposition présentée par la SFDE Aquitaine, « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit *commun* et droit *hors du commun*** ».

Le colloque se tiendra à Bordeaux en octobre 2021. Un appel à communications sera prochainement diffusé.

La remise des Prix de thèse 2021 de la SFDE aura lieu à cette occasion.

C/ Colloque national 2022

Pour le choix du colloque annuel 2022, la procédure d'appel à propositions sera renouvelée, le calendrier sera le suivant :

- Lancement de l'appel à propositions avant l'été 2021
- Date limite du 1^{er} octobre 2021 pour le dépôt des propositions
- Une réunion du Conseil d'administration extraordinaire se prononcera courant octobre 2021 sur le choix du colloque

Depuis 2019, trois éléments sont à prendre en compte pour candidater pour le colloque annuel de la SFDE :

- 1) nécessité d'un appel à propositions d'interventions en vue de l'organisation du colloque national
- 2) un comité scientifique diversifié composé d'au moins 2 membres de la SFDE
- 3) publication des actes du colloque dans le numéro spécial de la RJE à suivre

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

D/ Colloques et journées d'études parrainés par la SFDE

Nous rappelons que les demandes de parrainage de la SFDE doivent être adressées au secrétariat de la SFDE dans un délai raisonnable, et respecter les critères suivants :

- un comité scientifique composé d'au moins deux membres de la SFDE ;
- la thématique du colloque doit favoriser le soutien au développement du droit de l'environnement ;
- la diffusion de nos plaquettes SFDE au moment de l'évènement.

De notre côté, nous communiquons notre logo et soutenons la diffusion dans nos réseaux. Nous pouvons bien sûr également aider à la recherche d'intervenants (y compris spécialistes internationaux).

9 manifestations ont été parrainées en 2020 :

- 3 mars : « **Le Juge peut-il sauver le climat ? A propos des recours climatiques en France** », conférence-débat co-organisée par le GDR ClimaLex, l'ISJPS UMR 8103, l'Ecole doctorale de droit de la Sorbonne et le Master 2 Contentieux Public.
- 24 et 25 septembre : colloque organisé par l'Institut de Sciences Criminelles et de la Justice « **L'apport du droit privé à la protection de l'environnement** », à Bordeaux.
- 29 et 30 septembre : colloque de l'association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) « **De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les figures changeantes de la protection de la nature du XIXe au XXIe siècle** », aux Archives nationales pour les intervenants et en visioconférence pour les autres participants.
- Cycle de séminaires Environnement, société civile et mobilisations du droit, co-organisé dans le cadre de l'ISJPS, ClimaLex et l'ADEME par Blanche Lormeteau, Anne Stevignon et Marta Torre-Schaub : Séance du 2 novembre de 14h à 15h30 : « **Actualité sur la loi devoir de vigilance** » ; Séance du 2 décembre 14h à 15h30 : « **Changement climatique et normativité. Territoires, obligations et changement climatique** ».
- 24 et 25 novembre : « **La fabrique d'un droit climatique au service de la trajectoire 1.5** », organisé par LaSSP- Labo. des Sciences Sociales du Politique, Toulouse.
- 26-27 novembre : journées d'études « **Les nouveaux sentiers de la protection de la nature** », organisées par le Laboratoire SAGE et la SFDE Est.
- 10 décembre : **Journée internationale des Droits de l'Homme**, organisée par La Chaire Normandie pour la Paix.
- 14 décembre : Journée d'études « **Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques** », organisée par MTE/SG/SPES/Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative - IPEC (Fabrique de l'innovation pédagogique) et l'Institut de recherches sur l'évolution de la Nation et de l'Etat (IRENEE - Université de Lorraine)

D/ Manifestations scientifiques 2021

Sous le parrainage de la SFDE :

- 17 et 18 mai : Journée d'études : **La solidarité écologique en question(s): Enjeux et perspectives pour la biodiversité et le climat**, UMR LIENSs, Université de La Rochelle

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

III. LES PRIX

A/ Prix du meilleur mémoire

1. Édition 2020 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement

La première édition du **Prix du Meilleur mémoire de Master 2** a été lancée en 2015 et ce Prix est réédité chaque année.

Pour l'édition 2020 du Prix du meilleur mémoire de M2 de la SFDE, nous avons reçu et évalué 18 mémoires (21 pour l'édition précédente), 26 rapporteurs ont été mobilisés.

Le jury a décidé de décerner un Premier prix et un Prix spécial. Ce dernier est destiné à récompenser un travail de qualité particulièrement innovant et donc avec une véritable prise de risque scientifique.

Premier prix :

Vincent DECHAUX, pour le mémoire *L'inclusion des déchets plastiques dans la Convention de Bâle : l'appréhension normative d'un objet complexe et ses conséquences en droit international*, dirigé par Thomas SCHELLENBERGER, Université de Strasbourg

Prix spécial :

Emma NOVEL pour le mémoire *Stratégie d'adaptation aux changements climatiques : étude juridique comparative des villes de Lyon et Montréal - Focus sur les îlots de chaleur urbains*, dirigé par Isabelle MICHALLET, Université Jean Moulin, Université de Lyon 3

Ces deux mémoires sont mis en ligne sur le site de la SFDE.

2. Édition 2021 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement

Une nouvelle édition du **prix du Meilleur mémoire de Master 2** sera lancée en 2021.

Pour l'édition 2021, les mémoires devront avoir été soutenus durant l'année universitaire 2020-2021. Les dossiers de candidature devront être envoyés avant la date limite du 3 novembre 2021.

Toutes les informations seront mises en ligne en temps utile sur notre site internet ; le calendrier et le règlement seront diffusés par courriel avant l'été.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

B. Prix de thèse SFDE 2021

La SFDE attribue tous les deux ans un Prix de thèse (1^{er} et 2nd prix et, si le jury l'estime opportun, un prix spécial). Ces prix sont destinés à récompenser les thèses en langue française qui contribuent à l'amélioration des connaissances en droit de l'environnement.

Pour le Prix de thèse SFDE 2021, peuvent concourir les thèses soutenues entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2020.

La date de clôture des candidatures est fixée au **4 mars 2021**. ; toutes les informations figurent sur notre site dans la rubrique « Prix de thèse ».

Une cérémonie de remise aux lauréats des Prix de thèse SFDE aura lieu à l'occasion du colloque national 2021, « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit *commun* et droit *hors du commun*** », à Bordeaux en octobre 2021.

IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

A/ en 2020

- **PERSEE** : Les numéros des années 1976 à 2015 de la RJE sont désormais en ligne sur le portail Persée. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <http://www.persee.fr/collection/rjenv>

- Ont notamment été publiés en 2020 :

Un Mini dossier spécial, sur la **loi d'orientation des mobilités**, coordonné par Rémi Radiguet : *RJE* 1/2020 ;

Un Dossier spécial **Pactes sur l'environnement**, coordonné par Catherine Le Bris et Marta Torre-Schaub : *RJE* 2/2020 ;

Un Dossier spécial **Les procès environnementaux dans les différents pays**, coordonné par Mathilde Boutonnet et Sophie Lavallée : *RJE* 3/2020 ;

Un Dossier spécial **Le principe de solidarité écologique, approche prospective**, coordonné par Agnès Michelot : *RJE* 4/2020 ;

Une mise en perspective : **Le parc national a 60 ans !** : *RJE* 4/2020.

Le numéro spécial 2020 a été consacré à la publication des actes du colloque « **Atteintes à l'environnement et santé : approches juridiques et enjeux transdisciplinaires** », organisé par la Faculté de droit de l'Université de Tours les 21 et 22 novembre 2019.

- **Bilan du nombre d'abonnés**

2020 : 251 (dont 188 abonnés à la version papier ; 29 abonnements papier + on line ; 34 abonnements on line [dont 19 membres de la SFDE])

2019 : 280 (dont 212 abonnés à la version papier ; 30 abonnements papier + on line ; 38 abonnements on line seul dont 21 membres de la SFDE)

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

2018 : 301 abonnés (dont 229 abonnements papier, 31 abonnements papier + on line et 41 abonnements online [dont 23 membres de la SFDE])

La tendance actuelle est toujours à la baisse des abonnements aux versions papier des revues mais un autre facteur joue également un rôle dans cette baisse : la revue est dorénavant sur Cairn. Les abonnés "individuels" qui ont accès à la revue *via* leur institution sur le portail de Cairn se désabonnent. C'est un constat pour toutes les revues présentes sur Cairn et, malheureusement, les recettes électroniques de Cairn ne compensent pas la perte des recettes traditionnelles (et ce, même si des économies sont faites en réduisant les tirages). Le maintien des abonnements à la RJE est donc tout à fait essentiel et constitue une préoccupation constante pour la SFDE.

Depuis 2015 une **offre promotionnelle de 50 €** pour un abonnement en ligne à la RJE est proposée aux membres de la SFDE. L'opération est renouvelée chaque année. Toute personne intéressée par un abonnement en ligne 2021 au tarif de 50 € doit s'adresser au secrétariat de la SFDE.

B/ en 2021

Sont prévus :

- Un Dossier spécial consacré à la publication du panel environnement du colloque organisé à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel en Suisse les 18 et 19 septembre 2019 sur « **Dynamique du droit et activisme des juges** » (resp. scientifique Rahma BENTIROU)
- Le numéro spécial 2021 sera consacré à la publication des actes du colloque national 2020 « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit** ».

Formules d'abonnement à la RJE : tarifs 2021

Les tarifs 2021 demeurent les mêmes que ceux de de 2020. À noter que ces tarifs n'ont pas augmenté depuis 2014.

Nous proposons pour les membres de la SFDE une formule **exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE** pour l'année 2021 au prix de **50 euros**, à régler par paiement unique à l'ordre de la SFDE avec votre cotisation annuelle.

Abonnement (4 numéros + 1 n° Spécial) :

- Version papier

France & Dom-Tom : 195 €

Etranger : 220 €

Étudiants Membres SFDE : 175 €

Étudiants Membres SFDE : 199 €

- Version papier + accès en ligne

France, Étranger : 273 €

Étudiants 245 € Membres SFDE : 225 €

- Accès en ligne seul

France, Étranger : 195 €

Étudiants : 175 € Membres SFDE : 50 €

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Contact : Lavoisier, 14 rue de Provigny 94236 Cachan Cedex, Tel. : 01 47 40 67 68 - Courriel : abonne.rje@lavoisier.fr

V. COMMUNICATION

A/ Site internet

Un **annuaire des membres** est accessible sur le site internet de la SFDE (<http://www-sfde.u-strasbg.fr/>). Seuls les membres de la SFDE qui auront préalablement demandé la création d'un compte sur le site pourront y accéder (la demande de création de compte est validée par le secrétariat de la SFDE).

Seules les données (nom, prénom, courriel, profession, centre d'intérêts et publications) pour lesquelles vous n'avez pas manifesté votre opposition figurent dans l'annuaire des membres mis en ligne.

Vous pouvez à tout moment exercer votre droit de suppression et de rectification des données vous concernant ainsi que votre opposition à la réception des informations que nous transmettons régulièrement par messagerie électronique aux membres de la SFDE **en adressant un message au secrétariat de la SFDE** : laurence.renard@unistra.fr

A noter que le site Internet de la SFDE sera entièrement refondu cette année dans l'objectif de le rendre plus convivial pour les membres de l'association et de faire également évoluer l'annuaire des membres par la mise en place d'un annuaire thématique d'accès plus facile.

B/ LinkedIn

Une **page SFDE** créée sur le réseau professionnel LinkedIn permet de donner une visibilité à la SFDE sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons à vous y abonner dès à présent.

La mise en place sur LinkedIn d'un groupe « SFDE » dénommé **Juristes francophones de l'environnement-SFDE** dans un objectif de partage et d'échange des informations susceptibles d'intéresser les juristes de l'environnement est animé par de jeunes chercheurs membres de la SFDE. N'hésitez pas à vous y inscrire également pour participer aux échanges.

C / Twitter

Un compte Twitter de la Revue a été créé avec pour objectif de communiquer à la fois des informations sur les numéros de la revue et sur le droit de l'environnement. Blanche Lormeteau et Rémi Radiguet sont responsables de l'animation de ce compte Twitter.

Lien : <https://twitter.com/RJEnvironnement>

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

D/ Les Tribunes SFDE

La SFDE a souhaité donner la possibilité à ses adhérents de donner leur opinion sur un sujet d'actualité qui les fait réagir en lançant en 2015 une nouvelle rubrique sur notre site : **Tribunes de la SFDE**. Ces Tribunes se présentent comme un billet court sur un point d'actualité.

Nous vous invitons tous à nous adresser vos propositions. Elles seront réceptionnées par le secrétariat de la SFDE et soumises à un comité de lecture composé des membres du Bureau de la SFDE.

La dernière Tribune publiée en juin 2020 a été rédigée par Bernard Drobenko : « Enquêtes sur des acteurs de la protection de l'environnement, Déméter trahie ! ».

Pour relire toutes les tribunes précédemment publiées : <http://www-sfde.u-strasbg.fr/index.php/blog-de-la-sfde>

VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES¹

A/ SFDE Aquitaine

En 2020

Lors de l'AG de la SFDE Aquitaine du 23 juillet 2020, un nouveau CA et un nouveau Bureau ont été élus :

Président : Hubert Delzangles

Président d'honneur : Serge Soumastre

Vices-Présidents : Alexandre Zabalza, Carlos Alves

Trésorier : Julien Vieira

Secrétaire : Olivier Vidal

La SFDE Aquitaine a parrainé le colloque "**L'apport du droit privé à la protection de l'environnement**" organisé par l'Institut de Sciences Criminelles et de la Justice les 24 et 25 septembre 2020 à Bordeaux.

En 2021

La SFDE Aquitaine organise le colloque national 2021 « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit *commun* et droit *hors du commun*** », qui se tiendra à Bordeaux en octobre 2021

¹ Pour plus de détails sur les activités des sections régionales consulter le site de la SFDE, rubrique Sections régionales.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Rapport d'activités 2020

1. **Publication du bulletin 12** et programmation du numéro suivant en début d'année prochaine.
2. **Renforcement du partenariat avec la CAMPEG** (*Carrefour des Associations et des Militants pour la protection de l'environnement en Guadeloupe*)
 - ▶ Participation à la Journée du reboisement du 12 juillet 2020 à Trois-Rivières organisée par l'association ACED (Association Conseil Environnement Développement Durable) sur le thème 100 000 arbres pour la Guadeloupe ;
 - ▶ Accès au groupe WhatsApp CAMPEG, riche de 125 participants dont des acteurs locaux impliqués sur la protection de l'environnement ;
 - ▶ Projet de formations courtes en commun ayant pour objectif de vulgariser aux enfants, adolescents et jeunes adultes les informations scientifiques, techniques et juridiques sur des thèmes environnementaux spécifiques au territoire ou mondiaux (le réchauffement climatique, les perturbateurs endocriniens, la gestion de l'eau, l'extinction des espèces, la biodiversité...). A défaut de possibilités d'interventions directes en milieu scolaire sous forme d'exposés, il est prévu de privilégier la voie numérique.
 - ▶ Participation à une « matinée écolo » à Plage Babin (Morne-à-l'eau) le dimanche 27 septembre 2020, organisée par la CAMPEG en partenariat avec la section. Après un parcours marche, plantation de jeunes pousses de corossoliers en présence d'enfants. initiative suivie d'une intervention succincte de l'un de nos juristes, visant à faire un topo sur l'état du droit en matière de réchauffement climatique.
3. **Confirmation du projet BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) & contribution au projet de « café philo »** qui se déroulera au Restaurant Agora, route de la Rocade Grand-camps 97 139 ABYMES [Vers la Sigu/RCi] 1 ou 2 fois par an, la section bénéficiera de la logistique d'un espace convivial arboré d'une boutique en devanture valorisant les produits locaux, un cadre propice pour mener régulièrement des conférences sur des thèmes planifiés avec ses membres.
4. **Suivi du volet scientifique**
 - ▶ Avec la préfecture de Guadeloupe
Invitation de la section au comité pilotage chlordécone du 17/07/2020 à l'Université des Antilles (UA). Co-construction du plan chlordécone IV.
 - ▶ Avec le Parc national de Guadeloupe
Réunion des conseils scientifiques du 28/04 au 7/05 puis du 23 et 24 novembre 20 par voie dématérialisée : gestion des problématiques d'espèces exotiques envahissantes au niveau du parc comme l'utilisation du bambou, la détection de *Miconia calvescens* à St Claude ou encore dans le cadre de la poursuite de l'appel à projets, accent porté sur les continuités écologiques. La région envisage de faire du verdissement routier, susceptible d'impliquer par exemple des contraintes juridiques sur la partie gestion en bord de route.
5. **Renforcement de la visibilité de la section sur les réseaux sociaux**
 - ▶ Création et suivi régulier de la page facebook : facebook.com/SFDESC/
 - ▶ Mise en place des propositions de l'un de nos membres, Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication & Journaliste multimédia indépendante, afin de décupler cette visibilité pendant la prochaine mandature.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

6. Divers

- ▶ Projet de verdir les bordures des espaces libres de l'Immeuble AGORA susceptibles de recueillir de la terre ou de la culture en pot avec campagne de récupération des pots et jarres en terre cuite.

7. Renouvellement du Conseil d'administration

La section Caraïbes a élu un nouveau conseil d'administration lors de son Assemblée générale du 4 décembre dernier dont voici la composition :

- Nadège Damoiseau, présidente
- Salaura Didon, vice-présidente
- Christian Civilise, secrétaire
- Rudy Sébastien, trésorier
- Fabienne Kichenin, secrétaire adjointe
- Flore Jean-François, trésorière adjointe
- Roger Coco, membre

C/ SFDE Est

En 2020 :

La Section a été confrontée aux problèmes d'organisation causés par la crise sanitaire, ce qui a entraîné une baisse des activités. Pour la rentrée du Master 2 Droit de l'environnement, la Section a été présente mais n'a pas organisé de manifestation à cette occasion comme lors des années précédentes.

Concernant les activités de la Section avec l'université de Lorraine, un colloque « Stress climatique : La nature au secours des milieux aquatiques », devait être organisé à Nancy par l'Institut de formation et de recherche du MTEs. Le colloque a été reporté une première fois du fait des grèves des transports en décembre 2019 puis en raison du confinement en mars 2020. Il a finalement eu lieu le 14 décembre dernier en distanciel.

La Section a également été partenaire des journées d'études « Les nouveaux sentiers de la protection de la nature » des 26 et 27 novembre organisées par le laboratoire SAGE et parrainées par la SFDE.

En 2021 :

Pour 2021 est prévue l'organisation de manifestations autour de la thématique éthique/environnement : il s'agira de regards croisés entre philosophes et juristes qui aboutiront à la publication d'un ouvrage.

D/ SFDE Grand ouest

- La Section co organise le colloque national 2020 de la SFDE, initialement prévu en octobre 2020 et reporté à juin 2021 « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit** ».

E/ SFDE Ile-de-France

La Section organisera un colloque les 14 et 15 juin 2021 à l'initiative d'Aude Epstein (Univ. de Nanterre) sur « La transition écologique du droit économique ».

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Et dans le cadre des conférences « Nouveaux champs d'étude en droit de l'environnement » sera organisée de septembre à novembre 2021 une série de 4 tables rondes à l'occasion des 50 ans du ministère : « 50 ans de droit de l'environnement ».

F/ SFDE Midi-Pyrénées

Pas d'information communiquée

G/ SFDE Rhône-Alpes

En 2020 :

La Section a tenu une assemblée générale en janvier 2020 puis un Conseil d'administration en mars. Lors de l'AG il a été décidé de changer le nom de la Section pour mieux correspondre à son périmètre géographique. Elle s'appelle désormais Section Centre Est.

Le confinement a ensuite interrompu les activités.

En 2021 :

Le Conseil d'administration sera réuni fin janvier afin de voir comment relancer les activités en ces temps difficiles.

L'AG annuelle aura lieu en février, de préférence en présentiel, la date va donc dépendre des contraintes sanitaires.

VII. APPEL À COTISATION 2021

De nombreuses personnes ne sont toujours pas à jour dans le versement de leur cotisation annuelle (condition pour pouvoir bénéficier du tarif réduit des abonnements à la RJE et inscriptions aux colloques). Nous rappelons que le non-paiement de la cotisation durant trois années consécutives entraîne la radiation de la liste de diffusion de la SFDE.

Votre soutien à la SFDE par le versement de votre cotisation annuelle est indispensable à son bon fonctionnement, la SFDE ne recevant en effet plus aucune subvention depuis 2011.

La SFDE compte, au 31 décembre 2020, 260 adhérents (177 personnes physiques ; 70 étudiants, demandeurs d'emploi ou retraités ; 13 personnes morales).

Nous vous rappelons que les Centres de recherche peuvent également adhérer à la SFDE par le biais de leur université (qui seule dispose de la personnalité morale).

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Le montant des cotisations est le suivant :

- **50 € tarif normal**
- **170 € pour les personnes morales**
- **20 € tarif réduit pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les retraités**

Pour éviter tout oubli, nous vous remercions de bien vouloir retourner au Secrétariat de la SFDE le règlement de votre cotisation 2021 dès réception du courrier d'appel à cotisation qui vous sera adressé prochainement par voie postale.

Nous vous rappelons que l'offre exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE 2021 de 50 euros pour nos adhérents peut être réglée en même temps que votre cotisation 2021 (chèque unique à l'ordre de la SFDE).

Lettre d'information des membres de la SFDE 2021

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21